



## Le plastique et le recyclage du plastique : un enjeu majeur pour les investisseurs

Le premier plastique synthétique a été fabriqué en 1869. L'inventeur de cette matière a été motivé par la récompense de 10 000 \$ promise pour créer un produit en remplacement de l'ivoire<sup>1</sup>. Ironiquement, alors que la demande d'ivoire avait des conséquences dévastatrices sur la population d'éléphants sauvages, le plastique était salué pour sa capacité de « protéger la nature contre les effets destructeurs des besoins humains »<sup>2</sup>. Depuis, les matières plastiques sont devenues omniprésentes dans notre société. On ne vante toutefois plus leurs effets sur l'environnement.

### L'impact croissant de la pollution par les matières plastiques

Le plastique a largement contribué à la détérioration de l'environnement de toute la planète, principalement pour deux raisons :

- la nature non réutilisable de produits en plastique
- le temps nécessaire à la dégradation des produits en plastique

Le recyclage, bien qu'utile, offre une solution imparfaite. En dépit des efforts de recyclage, la plupart des plastiques aboutissent dans les sites d'enfouissement ou dans l'environnement. En fait, des neuf milliards de tonnes de plastique qu'on estime avoir été produites, **seulement 9 % ont été recyclées**<sup>3</sup>.

Récemment, une prise de conscience de ce problème a largement retenu l'attention des médias, qui se sont concentrés sur les plastiques rejetés ayant frayé leur chemin jusqu'à nos océans. Les manchettes sont nombreuses et choquantes; elles montrent des images du « vortex de déchets du Pacifique Nord » et des animaux prisonniers d'anneaux de plastique. Leur nombre est tout aussi alarmant. Certains scientifiques estiment que d'ici 2050, les

océans contiendront plus de plastique que de poissons (en poids). D'autres prétendent qu'on trouve actuellement, entre 150 et 300 millions de tonnes de plastique flottant dans les océans, et que 8 millions de tonnes sont rejetées dans l'eau chaque année<sup>4</sup>.

Vu la gravité et l'étendue du problème, des mesures sont prises à l'échelle mondiale pour lutter contre la pollution par le plastique. À titre d'exemple :

- Le programme environnemental de l'ONU a lancé la Clean Seas Campaign en février 2017, dans l'intention de réduire considérablement les rejets de débris dans les océans<sup>5</sup>.
- La pollution des océans par le plastique a été au cœur des discussions au Sommet du G7, en 2018<sup>6</sup>.
- Un grand nombre d'entreprises et de gouvernements, à tous les niveaux, s'engagent à bannir les plastiques non réutilisables<sup>7</sup>.

Cette mesure fait partie des actions résultant d'une sensibilisation mondiale accrue à la pollution par le plastique, qui se traduit par un changement dans les préférences des consommateurs et des pressions de la part des autorités de réglementation. À RBC Gestion mondiale d'actifs (RBC GMA), nous estimons que l'importance de ce problème environnemental entraîne d'importantes répercussions pour les investisseurs. Selon nos observations, ce sujet est désormais abordé par les conseils d'administration des sociétés dans lesquelles nous investissons.

## Les investisseurs s'expriment

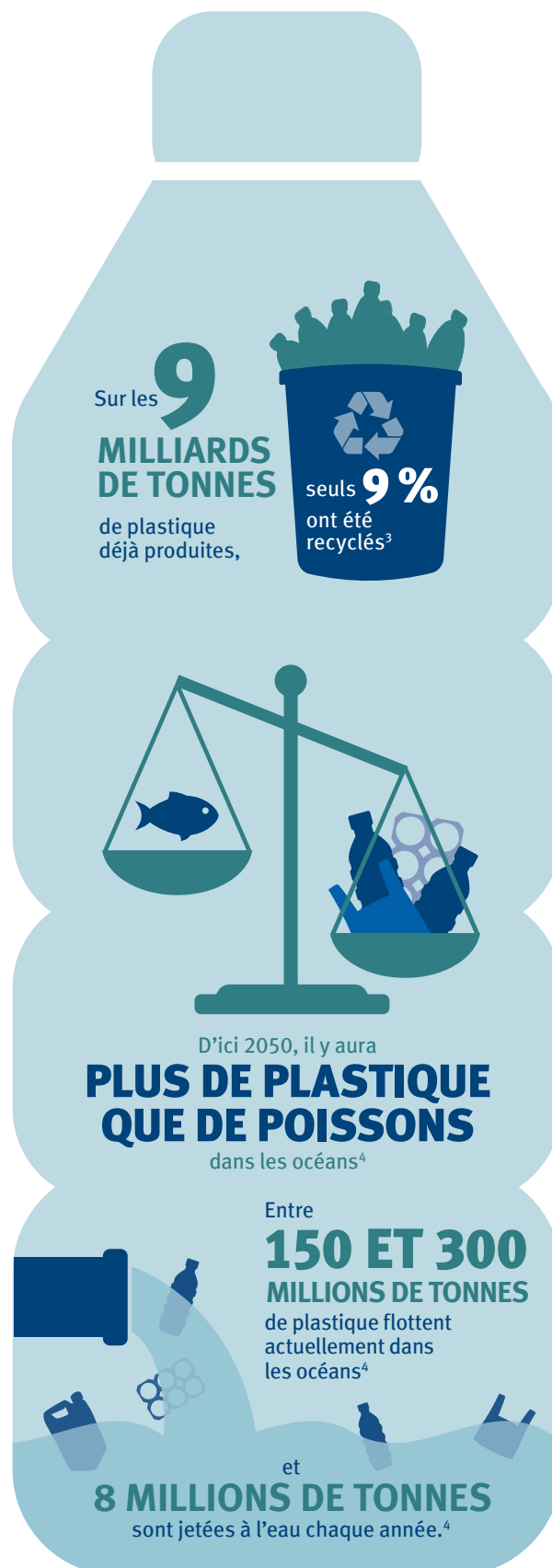
Les investisseurs, peut-être motivés par l'opinion publique et les changements de réglementation, ont été prompts à agir pour contrer la pollution par le plastique. Récemment, certains ont présenté d'importantes propositions d'actionnaires en Amérique du Nord, demandant aux sociétés de considérer l'impact des emballages de leurs produits sur l'environnement. Les auteurs de ces propositions évoquent des risques majeurs de nature financière ou environnementale, d'atteinte à la réputation ou sur le plan opérationnel, pour étayer leur demande. Ils demandent que les sociétés dans lesquelles ils investissent fassent état de leur méthode pour gérer ces risques. Révélatrices de l'opinion publique sur cette question, les propositions d'actionnaires liées à l'utilisation d'emballages durables ont reçu un appui et bien supérieur au soutien moyen habituellement observé à l'égard des propositions d'actionnaires sur les questions environnementales et sociales<sup>8</sup>.

Depuis le début de l'année 2018, RBC GMA a eu connaissance de quatre propositions d'actionnaires visant des sociétés dans lesquelles elle investit et portant sur l'utilisation d'emballages durables. Elle les a évaluées au cas par cas. En règle générale, nous appuyons les propositions qui suggèrent d'améliorer l'information dans un secteur qui représente un véritable risque ou une occasion réelle pour la société. Nous avons décidé de nous prononcer en faveur des quatre propositions mentionnées, car elles demandaient plus de renseignements sur le risque important pour les sociétés que nous détenons.

## Les risques pour une entreprise

Les sociétés et gouvernements sont de plus en plus nombreux à annoncer des cibles de réduction liées à la pollution par le plastique ou à bannir carrément les produits en plastique. Les risques associés à l'utilisation d'emballages non durables sont donc aussi en hausse. Le rapport 2018 sur les plastiques non réutilisables du Programme des Nations unies pour l'environnement a révélé ce qui suit :

- 52 pays interdisent d'une façon ou d'une autre les plastiques non réutilisables à l'échelle nationale ;
- 24 pays imposent une taxe sur les plastiques non réutilisables à l'échelle nationale (par exemple, ils perçoivent cinq cents sur chaque sac de plastique) ;
- 18 autres pays ont désigné des régions où ils imposent une forme de taxe ou d'interdiction<sup>9</sup>.



Starbucks, McDonald's, Ikea, American Airlines, Disney et American Express sont quelques-unes des sociétés ayant annoncé une interdiction retentissante des pailles de plastique. De nombreuses sociétés se sont aussi engagées à assurer la recherche et le développement d'une solution plus durable. Et plus de 40 sociétés britanniques ont signé le UK Plastics Pact. Cette entente se concentre sur trois principaux aspects :

1. Augmenter le nombre d'emballages de plastique réutilisables, recyclables ou compostables ;
2. Faire en sorte qu'un plus grand pourcentage d'emballages de plastique soient effectivement recyclés ou compostés ;
3. De façon générale, prendre des mesures pour éliminer les emballages non réutilisables d'ici 2025<sup>10</sup>.

L'autre partie de l'équation de la pollution par le plastique se situe du côté de l'offre. L'industrie de l'emballage a été ou sera soumise aux nouvelles tendances de l'industrie, notamment :

- un changement de comportement des consommateurs ;
- un changement des structures de coûts ;
- la tendance mondiale vers une réglementation accrue en matière d'environnement ;
- la montée du commerce en ligne.

En 2017, pendant la période des Fêtes aux États-Unis, le magasinage en ligne a devancé les achats en magasin pour la première fois. On estime que d'ici 2020, le magasinage en ligne pourrait représenter 15 % de toutes les ventes au détail à l'échelle mondiale<sup>11</sup>. Par conséquent, la préférence des consommateurs pour les achats en ligne pourrait faire augmenter considérablement la demande d'emballages. De surcroît, la croissance que connaissent les marchés émergents a entraîné une consommation accrue dans ces marchés et donc un plus grand besoin d'emballages<sup>12</sup>.

Face aux conséquences négatives sur la société et sur l'environnement des emballages nécessaires pour satisfaire la demande mondiale croissante, les consommateurs exigent des améliorations quant aux

impacts sur la sécurité et sur l'environnement. En outre, l'industrie de l'emballage subit une hausse des coûts. RBC GMA et son équipe Gouvernance et investissement responsable (GIR) s'engagent à comprendre cet enjeu et à en évaluer l'évolution. L'équipe GIR, créée en 2014, intervient auprès des sociétés bénéficiaires d'investissements à propos des enjeux liés à l'ESG et supervise le processus global de vote par procuration de RBC GMA. Elle facilite l'intégration par les équipes des placements de RBC GMA des principes ESG dans l'analyse des placements, en plus de collaborer avec les investisseurs qui partagent les mêmes points de vue et d'établir un dialogue avec les législateurs ou les organismes de réglementation.

## Gérer le risque du plastique

En résumé, la pollution par le plastique et l'utilisation d'emballages durables sont devenues des questions importantes pour les investisseurs. Cela s'explique par les contraintes imposées par l'évolution des préférences des consommateurs, la réglementation en matière d'environnement, la pression des pairs de l'industrie qui cherchent à faire la une de l'actualité, les engagements à bannir le plastique et les tendances qui pèsent sur l'industrie de l'emballage pendant une période de sensibilisation mondiale à la pollution par le plastique. D'importants risques d'atteinte à la réputation, financiers, réglementaires et opérationnels sont désormais associés à la contribution des sociétés à l'égard de cet enjeu mondial.

RBC GMA et son Groupe Gouvernance et investissement responsable (GGIR) s'engagent à comprendre et à évaluer l'évolution de cet enjeu. L'équipe du GGIR, créée en 2014, invite les sociétés dans lesquelles nous investissons à s'intéresser aux questions ESG, supervise l'ensemble du vote par procuration pour RBC GMA, fait progresser l'intégration des principes ESG dans l'analyse des placements par les équipes d'investissement de RBC GMA, en plus de collaborer avec les investisseurs qui partagent les mêmes points de vue et d'établir un dialogue avec les législateurs ou les organismes de réglementation.

## Progrès réalisés dans la gestion et la réduction des déchets de plastique après l'adoption des objectifs de développement durable des Nations unies Gs)



**OBJECTIF 3 :**  
Bonne santé et bien-être



**OBJECTIF 6 :**  
Eau propre et assainissement



**OBJECTIF 11 :**  
Villes et communautés durables



**OBJECTIF 12 :**  
Consommation et production responsables



**OBJECTIF 13 :**  
Lutte contre les changements climatiques



**OBJECTIF 14 :**  
Vie aquatique



**OBJECTIF 15 :**  
Vie terrestre

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030, adopté par l'ensemble des États membres de l'ONU en 2015, établit un cadre commun pour la paix et la prospérité des personnes et de la planète, maintenant et à l'avenir. Il fixe 17 objectifs de développement durable qui incitent tous les pays, développés ou en développement, à s'unir pour passer à l'action de toute urgence. Le programme reconnaît que pour mettre fin à la pauvreté et aux privations, il faut mettre en place des stratégies visant à améliorer la santé et l'éducation, à réduire les inégalités et à stimuler la croissance économique, tout en luttant contre les changements climatiques et en œuvrant à la protection de nos océans et de nos forêts.

<sup>1</sup> <https://www.sciencehistory.org/the-history-and-future-of-plastics>

<sup>2</sup> <https://www.sciencehistory.org/the-history-and-future-of-plastics>

<sup>3</sup> Programme des Nations unies pour l'environnement, « Single-use plastics: A roadmap for sustainability ».

<sup>4</sup> Forum économique mondial, « The new plastics economy: Rethinking the future of plastics. »

<sup>5</sup> <http://www.cleaneas.org/about>

<sup>6</sup> <https://g7.gc.ca/fr/presidence-g7/themes/travailler-ensemble-changements-climatiques-oceans-energie-propre/>

<sup>7</sup> Programme des Nations unies pour l'environnement, « Single-use plastics: A roadmap for sustainability ».

<sup>8</sup> Harvard Law School Forum on Corporate Governance and Financial Regulation, « Environmental and Social Proposals in the 2017 proxy season ».

<sup>9</sup> Programme des Nations unies pour l'environnement, « Single-use plastics: A roadmap for sustainability ».

<sup>10</sup> <http://www.wrap.org.uk/content/what-uk-plastics-pact>

<sup>11</sup> MSCI ESG Research LLC, « Paper, packaging, and forest products: Decline of print, rising costs, and increased pressure to improve sustainability ».

<sup>12</sup> MSCI ESG Research LLC, « Paper, packaging, and forest products: Decline of print, rising costs, and increased pressure to improve sustainability ».

Ce document est fourni par RBC Gestion mondiale d'actifs (RBC GMA) à titre informatif seulement. Il ne peut être ni reproduit, ni distribué, ni publié sans le consentement écrit préalable de RBC GMA. Le présent document ne constitue pas une offre d'achat ou de vente ou la sollicitation d'achat ou de vente de titres, de produits ou de services, et il n'a pas pour but de donner des conseils de quelque sorte que ce soit dans aucun territoire. Ce document ne peut pas être distribué aux personnes résidant dans les territoires où une telle distribution est interdite.

RBC GMA est la division de gestion d'actifs de Banque Royale du Canada (RBC) qui regroupe RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. (RBC GMA Inc.), RBC Global Asset Management (U.S.) Inc., RBC Global Asset Management (UK) Limited, RBC Investment Management (Asia) Limited et BlueBay Asset Management LLP, qui sont des filiales distinctes mais affiliées de RBC.

Au Canada, ce document est fourni par RBC GMA Inc., (y compris Phillips, Hager & North gestion de placements) qui est régie par chaque commission provinciale ou territoriale des valeurs mobilières auprès de laquelle elle est inscrite. Aux États-Unis, ce document est fourni par RBC Global Asset Management (U.S.) Inc., un conseiller en placement agréé par le gouvernement fédéral. En Europe, ce document est fourni par RBC Global Asset Management (UK) Limited, qui est agréée et régie par la Financial Conduct Authority du Royaume-Uni. En Asie, ce document est fourni par RBC Investment Management (Asia) Limited aux investisseurs professionnels et institutionnels et aux grossistes. Il ne vise pas les investisseurs du secteur détail. RBC Investment Management (Asia) Limited est inscrite auprès de la Securities and Futures Commission (SFC) de Hong Kong. Tous les fonds ou stratégies mentionnés dans ce document ne sont pas enregistrés à Hong Kong, en Chine, à Singapour, en Corée ou à Taïwan et ne doivent pas y être vendus, émis ou offerts. Ce document ne vise aucunement à commercialiser, à offrir, à émettre ou à vendre ces fonds ou ces stratégies dans ces pays. Ce document n'a pas été revu par une autorité en valeurs mobilières ou toute autre autorité de réglementation et n'est inscrit auprès d'aucune d'entre elles. Il peut, selon le cas, être distribué par les entités susmentionnées dans leur territoire respectif. Vous trouverez des précisions sur RBC GMA au [www.rbcgma.com](http://www.rbcgma.com).

Le présent document n'a pas pour objectif de fournir des conseils juridiques, comptables, fiscaux, financiers, liés aux placements ou autres, et ne doit pas servir de fondement à de tels conseils. RBC GMA prend des mesures raisonnables pour fournir des renseignements à jour, exacts et fiables, et croit qu'ils le sont au moment de leur impression. RBC GMA se réserve le droit, à tout moment et sans préavis, de corriger ou de modifier les renseignements, ou de cesser de les publier.

Les renseignements obtenus auprès de tiers sont jugés fiables ; toutefois, aucune déclaration ni garantie, expresse ou implicite, n'est faite ni donnée par RBC GMA ou ses sociétés affiliées ni par aucune autre personne quant à leur exactitude, leur intégralité ou leur bien-fondé. RBC GMA et ses sociétés affiliées n'assument aucune responsabilité à l'égard des erreurs ou des omissions.

Certains énoncés contenus dans ce document peuvent être considérés comme étant des énoncés prospectifs, lesquels expriment des attentes ou des prévisions actuelles à l'égard de résultats ou d'événements futurs. Les énoncés prospectifs ne sont pas des garanties de rendements ou d'événements futurs et comportent des risques et des incertitudes. Il convient de ne pas se fier indûment à ces énoncés, puisque les résultats ou les événements réels pourraient différer considérablement de ceux qui y sont indiqués en raison de divers facteurs. Avant de prendre une décision de placement, nous vous invitons à prendre en compte attentivement tous les facteurs pertinents.

© /<sup>MC</sup> Marque(s) de commerce de Banque Royale du Canada, utilisée(s) sous licence. © RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. 2018

Date de publication : 1er octobre 2018

